

Montréal, le 17 mai 2018

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René Lévesque Ouest, 4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : **Rapport annuel 2017 du Transporteur en vertu de l'article  
75 de la Loi sur la Régie de l'énergie**  
**Votre dossier : R043220**

---

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 11 mai dernier et du rapport annuel 2017 du Transporteur déposé en vertu de l'article 75 L.R.É.

Nous confirmons que la pièce **HQT-04, Document 04 - Transactions PAP 2017** en version Excel ne sera pas publiée sur notre site internet mais sera accessible uniquement au personnel de la Régie pour les fins du présent dossier.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml